

À retourner à l'**ASSOCIATION DE FINANCEMENT 100% PARIS**  
à l'adresse suivante : **31, rue Ramey 75018**

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

**J'apporte mon soutien à 100% Paris en versant la somme de :** €

Par chèque bancaire à l'ordre de : **ASSOCIATION DE FINANCEMENT 100% PARIS**

Par virement sur le compte :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0042 7337 923

BIC : C E P A F R P P 7 5 1

**Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (société, association, collectivité...). Le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel**

ou de celui de mon conjoint, concubin, ascendant ou descendant. Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par personne, par an et pour l'ensemble des partis politiques, à compter de la publication de la loi n° 2013-907 du 11 Octobre relative à la transparence de la vie publique, et à 15 000 € par an et par foyer fiscal, dans la limite de 20 % du revenu imposable. En retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Pour vos dons de l'année 2023, un reçu vous sera adressé en avril 2024.

**Rappel : 66% de votre don est déductible de vos impôts.**

Ainsi, un don de 20 € ne vous coûtera que 6,8 € ;

Un don de 50 € ne vous coûtera que 17 € ;

Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 € ;

Un don de 2000 € ne vous coûtera que 680 € ;

Un don de 7500 € (plafond maximum) ne vous coûtera que 2550 €.